

CERCLE DE LIEGE / SROR

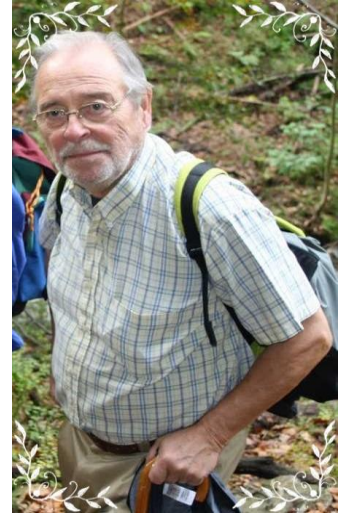
FEUILLET D'INFORMATION DU 24 MAI 2021

1. Décès

- a. Le Commandant de Gendarmerie e.r. Marius Bastin, âgé de 89 ans, est décédé le 04 mai 2021 à Juprelle. Son incinération a eu lieu le 10 mai au Centre funéraire de Robermont (Liège).

Marius était un membre assidu de notre cercle, participant à toutes les réunions et à nos activités. Il était un marcheur de la Légia jusqu'en 2014, moment où sa santé ne lui permettait plus de suivre.

Marius était un collègue souriant et toujours de bonne humeur. Nous nous souviendrons d'un ami gentil, courtois, qui voulait faire plaisir à tous et se rendre utile. Nous ne l'oublierons jamais.



(Photo Fernand Gérard)

- b. Après des contacts infructueux et des recherches approfondies, notre Secrétaire a appris aussi le décès du Commandant e.r. Roger Pirard du Génie. Roger est décédé le 06 Nov 2020 à l'âge de 94 ans. Il était membre du Cercle de Liège depuis plus de 40 ans.
- c. Nous ont aussi quitté depuis notre dernier feuillet du 06 Avr 21 :
- Cdt b.d. Henri Wynants (TTr), décédé le 16 mai à Genk (75 ans) , membre du Kring Limburg. Il termina sa carrière en 1996 comme gestionnaire du club Fonck à Liège.
 - Kol van de Rijkswacht b.d. Willy Lambillotte, décédé le 11 mai 21 (92 ans)
 - Col BEM e.r. Bertrand Neiryck (Log), décédé le 20 Avr 21 à Ath à l'âge de 77 ans. Il était le président du Cercle de Mons-Tournai.
 - Cdt e.r. Michel Bounarmeaux (Aie), décédé le 10 Avr 21 à Bastogne (91 ans)
 - Mevrouw Germaine Bernard, épouse du Cdt b.d. Luysmans, décédée à Leuven le 07 Avr 21, membre associée du Kring Leuven.
 - Cdt b.d. Jos Van Ransbeek, décédé le 03 Avr 21 à Geraardsbergen (87 ans), kring W-BRA.

2. Organe d'Administration du Cercle de Liège

- a. Notre président a aussi les charges de la Vice-Présidence nationale (VPN) et de la présidence du Cercle national. Avec les futurs statuts, la charge de travail de ces fonctions sera plus importante. De plus, les mandats de VPN et PN couvriront désormais une période Min de trois ans chacun. Le vice-président national succède normalement au président national (PN), ce qui entraîne de facto un engagement de six ans. C'est pourquoi Jean-Luc désire remettre la présidence du Cercle de Liège pour le 31 décembre 2021 au plus tard. **Tout membre effectif désirant reprendre la fonction de président du Cercle de Liège est prié de prendre contact avec Jean-Luc (jlrolland56@gmail.com ou par Tel au 478/528626).**

- b. Notre trésorier, Marc Cornille, désire mettre fin à sa fonction le 31 décembre **2022**. Il aura alors servi notre cercle pendant 14 ans comme secrétaire, puis comme trésorier. Il serait intéressant que **tout candidat, membre effectif, se manifeste dès le début de l'année prochaine** pour se mettre au courant et suivre l'évolution financière du cercle avec Marc pendant toute l'année 2022. Toute Info utile peut être obtenue auprès de Marc (marc.cornille@skynet.be ou par Tel au n° 080/77.17.05)

3. Activités futures

a. **Concert 2021** (*Jean-Claude François*)

- (1) En ces temps de disette culturelle, Jean-Claude François a examiné avec impatience et une attention redoublée le programme OPRL de la prochaine saison (2021-2022) qui lui a été envoyé dans le courant de la semaine passée.
- (2) Il y a découvert une proposition de concert exceptionnel, réunissant la musique, à la fois de Schubert, Sibelius et Prokofiev ... bref, à ne manquer sous aucun prétexte. Le concert aura lieu le **vendredi 22 octobre 2021 à 2000 Hr à l'OPRL**, si le Covid le permet.
- (3) Le délai d'inscription est raccourci afin de nous donner un maximum de chances d'obtenir une place de qualité. Ne tardez pas à vous inscrire. Inscription auprès de notre secrétaire **avant le 28 mai prochain**.
- (4) Vous trouverez plus de détails en annexe A de ce feuillet, y compris les prix qui varient en fonction du choix des places. Notre trésorier réclamera les écots aux inscrits au début du mois d'octobre. Le Cercle assurera tout paiement à l'OPRL avant ce délai pour éviter de multiples opérations bancaires si les mesures sanitaires venaient à devoir annuler ou postposer ce concert. Il NE faut donc PAS payer maintenant.

b. **Voyage 2022** (*Yvan Baudoin*)

- (1) Le dernier séjour réalisé effectivement par le Cercle le fut en 2019 dans le Cantal. En 2020, nous avons organisé le voyage en Grèce, reporté en 2021 à cause de la première vague de la pandémie et supprimé ce dernier trimestre suite aux restrictions toujours en vigueur en ce mois de mai 2021.
- (2) Yvan Baudoin nous propose un possible séjour, pension complète, en France du **14 au 21 mai 2022 sur le site de Lou Capitelle dans l'Ardèche méridionale** (www.loucapitelle.com). Au programme, notamment, le village de Vogüé perle du Vivarais, de Bazaluc, le mont Gerbier de Jonc qui donne naissance à la Loire, les gorges de l'Ardèche, le village d'Antraigues où vécut Jean Ferrat dont la maison sera visitée, etc.
- (3) Le séjour pourrait être agrémenté de quelques randonnées offertes à celles et ceux qui le souhaitent.
- (4) Aucune décision ne peut être garantie à ce stade, pour deux motifs : un nombre suffisant de participants d'une part et une évolution favorable des crises sanitaires affectant les voyages et séjours groupés.
- (5) Le coût du séjour est actuellement estimé à 750€/personne. Le transport vers le site n'est pas inclus dans ce montant. Un acompte de 220€/personne serait demandé en juillet 2021.

- (6) **Tous les membres de tous les cercles SROR sont invités.** Ils peuvent prendre contact avec le secrétaire de notre cercle qui se fera un plaisir de leur faire parvenir le programme détaillé et le formulaire d'inscription. Une invitation officielle en français et en néerlandais a été publiée en page 9 du BI-568 pour tous nos collègues.
- (7) A l'heure actuelle, 17 participants sont déjà inscrits. **Les inscriptions seront clôturées le 31 Mai.**
- (8) Vous trouverez en Annexe B une brochure informative sur le projet de voyage.

c. **Repas de retrouvailles** (*L. Dussaussois, J. Remy, JL. Rolland*)

- (1) Après le 09 juin, les établissements HORECA pourront accueillir les clients à l'intérieur de leurs établissements. Les groupes pourront aussi être accueillis sous certaines conditions. Avant nos retrouvailles, notre Secrétaire rappellera aux participants les mesures sanitaires en vigueur.
- (2) Les organisateurs ont pris contact avec le Domaine « Les Waides » pour pouvoir organiser un repas de retrouvailles dans les plus brefs délais. Celui-ci est programmé pour le **mardi 22 juin 2021**. RV à **1200 Hr** au Domaine des Waides, ruelle des Waides 80 à Liège (Cointe).
- (3) Le prix du menu est fixé à 50 € par personne. Vous trouverez le menu et le détail dans l'annexe C de ce feuillet.
- (4) **Inscriptions auprès du Secrétaire du Cercle pour le vendredi 12 juin au plus tard.** Inscription par versement de 50 € pp. sur le compte du Cercle de Liège (BE16 0682 4639 4474) avec la communication : « *Repas 22 juin* »

d. **Exposition Napoléon** (*J. Felix, JL. Rolland*)

- (1) Une exposition particulière sur Napoléon a lieu actuellement dans la salle de la gare des Guillemins. Elle est permanente jusqu'au 09 janvier 2022. La présentation de cette exposition a été détaillée dans notre feuillet d'information du 22 février 2021.
- (2) Notre guide, Jacques Félix, nous avertira dès que les groupes seront autorisés à entrer ensemble et une ou plusieurs dates seront alors fixées.
- (3) Le cercle de Wavre a demandé pour s'associer à cette visite et à réitérer ainsi l'expérience vécue lors de l'exposition Toutankhamon. L'ambiance et les rencontres avaient été très appréciées et le cercle de Wavre en garde un excellent souvenir. La combinaison des deux cercles ne sera toutefois possible que si les groupes importants sont autorisés à l'entrée du musée. Il faut aussi que les restaurants aient la capacité d'accueillir un tel nombre, vu les mesures à table et entre les tables. La faisabilité de grouper les deux cercles dépendra bien entendu des conditions du musée et des mesures sanitaires en vigueur. Si la visite de l'exposition rassemble les deux cercles, elle ne sera pas programmée dans l'immédiat. Si le regroupement n'est pas possible à court terme, le cercle de Liège prévoira la visite de l'Expo dans les plus brefs délais.

4. **Legia**

Vu l'allègement des restrictions sanitaires et l'autorisation de faire du sport en extérieur par groupe de 10 personnes, la Legia et la Legia+ ont repris leurs randonnées. Ceux qui sont intéressés, peuvent consulter le site internet de la Legia pour obtenir tous les détails sur les prochaines marches, les lieux et les DTG des rendez-vous, les mesures de protection en vigueur,

etc. Autrement, il ne faut pas hésiter de prendre contact avec Philippe Labarbe pour la Legia (philippe.labarbe.be@gmail.com ou par Tel au 0483/741251) ou avec Jean Remy pour la Legia+ (remyjhg38@gmail.com ou par Tel au 0495/661388).

5. Réunion

- a. Le CC R&A pourrait nous ouvrir prochainement ses portes. L'OA du cercle envisage ainsi d'organiser prochainement une réunion. Cependant, la salle Ste-Barbe est limitée à 10 personnes maximum pour respecter les distances sociales et les mesures sanitaires. La réunion sera donc limitée à l'OA, les conseillers et les organisateurs des activités potentielles. Ils recevront une invitation individuelle. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans un bâtiment militaire et il devra être porté pendant toute la durée de la réunion.
- b. Suite aux mesures, il ne sera pas possible de prendre le verre de l'amitié au sein du quartier.
- c. Les contrôles de sécurité à l'entrée du quartier ont également changé. Ainsi, nos anciennes cartes d'accès ne sont plus valables et peuvent être détruites. Notre secrétaire doit désormais transmettre les identités des participants une semaine à l'avance au CC R&A.

6. Niveau national et les autres cercles

a. **Assemblée Générale de la SROR**

- (1) Les ASBL doivent tenir leur assemblée générale (AG) avant le 30 juin. Avec les mesures sanitaires, il ne sera pas possible d'organiser cette année une séance en présentiel. Une AG virtuelle peut donc être tenue à la place de l'AG traditionnelle. Le BI-568 détaille l'organisation, les documents et les points d'agenda qui doivent y être débattus (comptabilité, budget, vérification des comptes, cotisation 2022, etc.). L'avis de nos membres a donc été sollicité par le biais d'un questionnaire. Nous reprenons celui-ci en annexe D de ce feuillet. Il doit être renvoyé complété à Jean-Louis Mehren, Secrétaire national, **avant le 10 juin**. Contact par mail à l'adresse : « mehren.jl.1971@gmail.com » ou par la poste à l'adresse « SROR-KVOO, avenue de la Renaissance 30 à 1000 Bruxelles ».
- (2) Avec ce système d'AG virtuelle où chaque membre peut donner son avis sans se déplacer, il n'y a pas de procuration possible.
- (3) Nous recommandons à nos membres de participer à cette AG. Nous avons besoin d'un maximum d'avis afin de mieux cerner les attentes de nos membres.
- (4) Le projet de nouveaux statuts est toujours débattu entre les administrateurs. C'est pourquoi il ne fait pas l'objet d'une présentation lors de cette AG.

b. **Réunions du niveau National**

- (1) Une réunion du Bureau aura lieu à l'ERM le vendredi 11 juin pour préparer les prochaines rencontres de l'Organe d'Administration nationale (OA) de la SROR.
- (2) Une coordination limitée aux présidents ou représentants des cercles aura lieu le vendredi 18 juin à l'ERM pour débattre du projet des nouveaux statuts et du projet de nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI). Le ROI détaille les statuts et en précise les modalités d'exécution. La révision du budget sera discutée lors d'une étape ultérieure.

Notre administrateur, Yvan Baudoin, y représentera notre cercle, Jean-Luc y siégeant comme VPN.

- (3) Une fois avalisé par l'OA national, le projet des nouveaux statuts paraîtra intégralement dans un Bulletin d'Information (BI) spécial. Une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) sera organisée dans la foulée de cette édition pour soumettre le projet à l'approbation de tous les membres. Cette AGE se tiendra probablement dans le courant du dernier trimestre 2021.

c. **BI-568**

Le BI-568 numérique est paru le 21 avril 2021. Nos collègues non-internautes devraient recevoir leur exemplaire imprimé avant la fin de ce mois.

d. **Cercle de Mons-Tournai**

Suite au décès du Col BEM e.r. Bertrand Neiryneck, le cercle de Mons-Tournai cherche un nouveau président. Il semble qu'il n'y a toujours pas de candidat à l'heure actuelle. En attendant une nouvelle nomination, tout contact avec ce cercle doit passer par le Maj Hre Alain Eviolitte, secrétaire de ce cercle (aeviolitte@gmail.com ou Tel 064/449730).

e. **Kring West-Vlaanderen**

Le LtCol Avi e.r. Danny De Cock a terminé son mandat de 3 ans comme président du cercle de Flandre Occidentale. Il ne désire pas poursuivre un second mandat. Il est remplacé par le LtCol e.r. René Beyens qui est aussi le Trésorier national (TN). René poursuit sa fonction de Trésorier national et sera aussi l'administrateur pour le cercle W-VL au sein de l'Organe d'Administration national (rene.beyens@skynet.be ou 0478/717633).

7. **Cérémonies patriotiques**

- a. Le Collège communal de la ville de Liège et l'Association Royale « Monument National de la Résistance » (MNR) ont organisé une courte cérémonie le 10 mai 21 au MNR à l'occasion du 76^{ème} anniversaire de la Libération des Camps et du Jour de la Victoire. Chaque association ne pouvait être représentée que par un seul de ses membres et il n'y a eu aucune réception. Philippe Comanne a représenté le cercle à cette cérémonie.
- b. Vu les mesures sanitaires et les restrictions imposées aux membres de la Défense pour toute cérémonie, le Commandement Militaire de la Province de Liège a décidé de ne pas organiser cette année le traditionnel hommage au monument des Cyclistes-Frontière (CyF) de Liers. C'est la deuxième année consécutive où cette cérémonie n'a pas pu se dérouler à cause de la pandémie du Covid-19. Nos membres doivent savoir que le cercle reste impliqué de près dans l'organisation de cette cérémonie. Il sera toujours prévu de déposer une gerbe au pied de ce monument lors des cérémonies prochaines.
- c. Les cérémonies du « Memorial Day » du 29 mai 2021 aux cimetières de Neuville-en-Condroz et d'Henri-Chapelle se feront en tout petit comité, sans musique, sans porte-drapeaux, sans les écoles, sans public et sans détachement militaire. L'ABMC signale que les tombes peuvent toujours être fleuries mais pas pendant cette courte cérémonie privée.

8. Divers

a. **Mesures de la Défense** (*Flash Info du 11 mai 21*)

- (1) Le Chef de la Défense (CHOD) autorise depuis le 17 mai la reprise des « Relations publiques » et des cérémonies militaires avec un maximum de 50 spectateurs et si les distances de 1,5 mètres minimum peuvent séparer chaque personne.
- (2) Seules les cafétarias disposant d'une terrasse peuvent désormais ouvrir mais uniquement à l'extérieur, avec des tables de 4 personnes et une distance de 1,5 mètres Min entre les tables. Ce n'est donc pas le cas du CC R&A de Rocourt dont la cafétaria ne dispose pas de terrasse et qui doit par conséquent, rester fermée jusqu'à nouvel ordre.
- (3) Les repas en commun et les réceptions dans les quartiers militaires restent interdits jusqu'au 30 juin inclus. Des directives particulières en la matière paraîtront en juin.
- (4) La représentation militaire lors des cérémonies patriotiques est reprise sous certaines conditions strictes. Des précisions paraîtront d'ici peu.

b. **Reconnaissance de la Défense**

- (1) Par sa note du 19 avril 2021, le service des « Prestations pour Tiers » de l'Etat-Major Général reconnaît officiellement notre cercle et confirme son soutien. Le Centre de Compétence du Matériel Roulant et de l'Armement (CC R&A) situé au quartier militaire Major IFM Dufour de Rocourt y est désigné comme notre unité marraine.
- (2) N° d'identification de notre cercle au sein de la Défense : ID219
CS-Label : CS000000002245

9. Annexes

- a. Annexe A : invitation au concert 2021
- b. Annexe B : Brochure pour le voyage du Cercle en 2022
- c. Annexe C : Invitation pour le repas de retrouvailles.
- d. Annexe D : Questionnaire en vue de l'AG de la SROR.

Jean-Luc Rolland, Président

Luc Dussaussois, Secrétaire